

Mobilisation contre la suppression de 200 emplois vie scolaire



D'ici à la fin de l'année scolaire, quelque 40 % des emplois vie scolaire (EVS) du Haut-Rhin dont le contrat arrive à échéance se verront refuser leur renouvellement.

C'est le syndicat SNUipp-FSU, qui, au cours d'une assemblée générale hier, à Mulhouse, a donné l'alerte à propos de ce qu'il qualifie de « scandale ».

De fait, depuis la rentrée, les titulaires de ces contrats, conçus à l'origine pour « remettre le pied à l'étrier » de personnes fragilisées par le chômage, reçoivent, au fur et à mesure, la notification de leur cessation d'activité. Traduction, brutale, d'une politique nationale appliquée dans chaque département selon ses modalités propres — dans le Bas-Rhin, on parle de 50 % de non-renouvellement. Ces décisions — il devrait y en avoir quelque 200 en tout — sont communiquées sans préavis, aussi bien aux EVS qu'aux directeurs d'école. Ce sont principalement les EVS en poste dans le 1^{er} degré, en soutien administratif au directeur, qui sont concernées. Il s'agit presque exclusivement de femmes.

À l'inspection d'académie, le secrétaire général Pierre Galand explique que les critères pour renouveler, ou non, un contrat reposent d'abord sur le taux de décharge du directeur : en dessous de 4 classes, plus d'EVS ; à 8 ou 9 classes (25 % de décharge), on renouvelle ; avec 12-13 classes, on maintient aussi ; à 17 classes et plus, on maintient encore, sauf lorsqu'il y a deux EVS. Dans ce cas, on supprime l'un des deux. C'est le cas aux Tilleuls, à Cernay, l'une des plus grosses écoles du département (21 classes), où la nouvelle a provoqué, hier, la colère des parents d'élèves et un appel à manifester !

Car ces mesures, mêmes égrenées tout au long du calendrier — pour l'instant, l'inspection gère les dossiers arrivant à échéance avant le 31 décembre —, suscitent des réactions d'incompréhension.

« Elle ne se tournait pas les pouces »

À commencer par les directeurs d'école, y compris dans les petits établissements, comme celui de Bourbach-le-Haut qui n'a que deux classes et où Christophe Adam vient de perdre l'EVS qu'il partageait avec sa collègue de Bourbach-le-Bas (lire ci-dessous). Comme toutes ses collègues, explique M. Adam, elle remplissait la base élèves, organisait l'élection des délégués de parents d'élèves, accompagnait les sorties, gérait la bibliothèque, l'affichage en classe, etc. « Les deux jours où elle intervenait, elle ne se tournait pas les pouces », assure-t-il, se rappelant : « Avant son arrivée, je faisais comme je pouvais mais j'avais l'impression que tout ce temps, je le volais au travail de préparation de ma classe. »

Le couperet tombe, même lorsque les EVS ont plus de 50 ans ou sont handicapées, et désignées par les textes comme pouvant prioritairement prétendre au renouvellement... C'est le cas de Katia Simoes, 37 ans, dont ce devait être, hier, la dernière journée à l'école des Remparts, à Masevaux : victime d'un accident du travail en 2000, après avoir travaillé dans la vente et l'agro-alimentaire, et ayant trouvé dans cet emploi matière à « se valoriser », elle dit avoir reçu la nouvelle « comme une porte qu'on vous claque dans la figure après vous l'avoir ouverte ! »

Car, pour beaucoup, ce retour à la case départ du chômage est un drame. Marc Glotz, directeur à Flaxlanden, s'interroge : « Où est l'économie ? Il faudrait comparer le coût que représente une personne au chômage et qui déprime à celui d'une EVS : il faut parler comme les technocrates, en termes économiques car l'humain, ils s'en foutent ! » À côté de lui à la réunion mulhousienne, « son » EVS, Lydie Rolland, dont le contrat arrive à expiration dans quelques semaines, témoigne : « Au chômage, je touchais 900 €. Là, comme EVS, j'ai 602 € nets mais je suis contente de travailler. »

Comme Annick Meier, EVS à Bruebach — qui, d'emblée, lance : « Il faut écrire à Sarkozy ! » —, l'ensemble des participants à l'AG convient que, puisque l'inspectrice d'académie elle-même est, paraît-il, « désolée de ce qui se passe », « le problème est politique ». Décision est donc prise de contacter les parlementaires

haut-rhinois, afin qu'ils relaient le mécontentement des enseignants et la détresse des EVS. En attendant, hier après-midi, un parent d'élève signalait un autre cas à Cernay, à l'école maternelle des Géraniums, avec départ de pétition...

Textes : Luc Marck

EVS sans issue

Les emplois vie scolaire (EVS), au nombre de 480 en tout dans le Haut-Rhin, se trouvent surtout dans le 1^{er} degré, où ils sont notamment affectés à l'assistance administrative du directeur. D'autres, en collège, font de la surveillance. Ne sont, entre autres, pas touchés par la « purge » actuelle, les EVS, dits Asah (Aide à l'accueil et à la scolarisation des élèves handicapés).

Les EVS reposent sur des contrats aidés, héritiers de la longue liste des Tuc, CES, emplois-jeunes, assistants d'éducation. Ceux dont on parle actuellement sont des contrats d'avenir ou des contrats d'accompagnement vers l'emploi (remplacés depuis le 1^{er} janvier par les CUI, contrats uniques d'insertion). Destinés à des personnes en situation de précarité, en recherche d'insertion professionnelle, ils ne semblent atteindre que très peu leur objectif de préparation au retour à l'emploi : les mesures de VAE (validation d'acquis de l'expérience) proposées aux EVS sont, selon leur témoignage, très compliquées à mettre en œuvre. Quant aux formations du Greta, leur coût serait souvent dissuasif et le financement introuvable.

« Solidaire avec les autres »



Chantal Schmittlin, devant son école maternelle.

Chantal Schmittlin, 57 ans, est EVS à l'école maternelle Albert-Camus, à Mulhouse. En poste depuis 2006, son contrat ne se termine qu'en juin 2011 mais, dit-elle : « Je m'inquiète quand même : vais-je pouvoir travailler jusqu'à 60 ans ? »

En tout cas, prévoit-elle, « si on ne me renouvelle pas mon contrat, je ne chercherai plus de travail... À mon âge, on me dira non ! » « Avant, dans ma carrière, j'ai fait du secrétariat dans les transports, mais la terminer dans une école maternelle, c'est sympa », dit celle qui est aussi (déjà) grand-mère, tout en énumérant les éléments de son quotidien d'EVS : « La gestion de la BCD, répondre au téléphone, donner un soin à un petit si la directrice me le demande, animer un petit atelier dans sa classe, etc. » « Maintenant, conclut-elle, forte d'« une lettre de soutien » du principal du collège Bel-Air et de la directrice, je vais aller voir l'ANPE. Mais je suis là aussi par solidarité avec les autres EVS ». « Et puis, prévoit-elle, je vais quand même finir par donner mon dossier à la députée, Mme Grosskost. »

« J'en ai pleuré ! »



Jessica Herete, 27 ans, chez elle, à Masevaux

Jessica Herete, de Masevaux, n'en est pas encore revenue : « Le 13 septembre à 17 h 30, on m'a appelée pour me dire que le lendemain, c'était le dernier jour ! » Son directeur avait bien demandé le renouvellement de son demi-poste, à Bourbach-le-Haut, qu'elle cumulait avec un autre demi-poste à Bourbach-le-Bas. Il avait même imaginé un montage avec les deux communes mais, croit-elle savoir, « Pôle Emploi leur a dit que c'est trop compliqué ».

Alors, le 14, elle y est allée, quand même, à Bourbach-le-Haut : « Les enfants sont venus me serrer dans leurs bras et là, tout est parti : j'en ai pleuré ! » Forcément, en 18 mois, durée cumulée de ses contrats successifs, « on les voit grandir, évoluer ». Elle est aussi partie « dire au revoir à l'école de Bourbach-le-Bas ». Mais, ce qu'elle « trouve lamentable, c'est qu'on ne m'a pas donné de préavis, pas laissé le temps de me retourner ». Surtout qu'elle était « venue le 31 août pour faire la pré-rentrée », avant de travailler jusqu'au 14... Sans se douter, alors, qu'elle n'avait pas une nouvelle année scolaire devant elle pour préparer la formation, à laquelle elle avait songé. Car partie d'un BEP secrétariat et après avoir traversé une période d'inactivité pour élever ses deux enfants, la jeune femme s'était, pour ainsi dire, découvert une vocation, à l'occasion de cet EVS au milieu des enfants. Avec pour objectif, un CAP petite enfance.

Maintenant, à 1 500 € la formation proposée par le Greta : « Plus question, je ne peux pas me le permettre ! » Alors en attendant son prochain rendez-vous à Pôle Emploi, elle a certes plus de temps à passer auprès de ses enfants, mais c'est pour entendre l'aîné lui dire : « Je préférais quand tu travaillais : tu pouvais au moins nous acheter des choses... »